

[La navette fluviale à énergie électro-solaire va transporter les supporters des Dragons dès demain](#)

La Métropole Rouen Normandie, Transdev Rouen et l'Union Portuaire Rouennaise, avec le soutien du Grand port maritime de Rouen et d'Engie, expérimentent depuis l'été 2019 une navette fluviale à énergie électro-solaire permettant d'offrir un nouveau franchissement doux du fleuve entre le pont Flaubert et le pont Guillaume Le Conquérant. Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, a souhaité que cette navette soit également expérimentée, les soirs de matchs de Hockey, pour transporter les supporters entre le quai du Pré aux Loups et l'Île Lacroix dès le premier match de la saison demain soir. La mise en place de cette solution permettra d'offrir une nouvelle alternative aux problèmes d'accès et de stationnement les soirs de match.

Les Dragons de Rouen débiteront leur saison vendredi 2 octobre à 20h face à Amiens. À cette occasion, une nouvelle solution de mobilité douce sera proposée aux supporters. L'installation récente d'un embarcadère sur l'Île Lacroix, à proximité immédiate de la patinoire, va permettre à la navette fluviale, utilisée aux abords du 108, de faire des aller-retours de 18h30 à 23h entre le Quai du Pré aux Loups et la patinoire. Les supporters sont ainsi invités à se garer sur le quai Rive droite et à emprunter gratuitement la navette, d'une capacité de 50 passagers (masque obligatoire comme dans l'ensemble des transports en commun du territoire métropolitain).

Cette expérimentation sera proposée pour les 11 prochains matchs, soit jusqu'à la fin de l'année 2020. Un retour d'expérience et un bilan seront réalisés à l'issue de ces 3 mois d'essai.

